



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 4 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre juillet, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie CHORIN-SAVILL, Maire.

Date de convocation : le 26 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres votants : 10

Etaient Présents : Messieurs Jean-Claude BERNAY, François BRIANDET, Didier DAINE, Philippe MICHEL, Daniel TREUVELOT, Mesdames Marta BEILIN, Stéphanie CHORIN-SAVILL, Frédérique STEAD, Albana WANNER.

Etaient Absents excusés : Monsieur Guy ATSE (pouvoir à Monsieur François BRIANDET)

Etait Absent : Monsieur Alain KUTOS

Secrétaire de séance : Madame Marta BEILIN

REGLEMENT INTERIEUR DES SERVICES PERISCOLAIRES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y lieu de mettre à jour le règlement intérieur des services périscolaires de l'école Chasles Leroux pour en faciliter le fonctionnement.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de règlement des services périscolaires qui sera mis en application dès la rentrée scolaire de septembre 2024.

Secrétaire de Séance
Marta BEILIN

Pour extrait conforme,
Maire de Boisemont
Stéphanie CHORIN-SAVILL

